



Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R482 Catégorie C1

Engins de chargement à déplacement alternatif

Code RNCP/RS : RS5123 – CNAM – 02/03/2020

Code : LEV ECT 009 B

Objectifs de la Formation : Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10). S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ...). Résumé de la certification
2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite).
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ...).
9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engins (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

Public concerné : Tout conducteur, ayant une expérience avérée dans la conduite des engins de chantier ou ayant reçu une formation et amené à conduire des engins de chantier de catégorie C1 de façon régulière ou occasionnelle.

Niveau d'admission : Maîtrise de la langue française

Lieu : Dans l'entreprise du salarié ou chez ACOFORMA

Durée : 1 jour.

Nombre de participants : 6 participants (hors options)



Méthode pédagogique :	Tests théoriques et exercices pratiques conformes à la recommandation R482 et au FAQ.		
Evaluation :	Examen théorique et évaluation pratique permettant à l'employeur la délivrance d'une autorisation de conduite sur la catégorie C1 de la recommandation R482.		
Validation :	Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.		
Indicateurs de résultats :	Taux de réussite : 100 %	Satisfaction des stagiaires : 95 %	Qualité des intervenants : 97 %

PROGRAMME

THEORIE

Connaissances générales :

- Rôles et Responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur.
- Identifier les acteurs de la prévention ainsi que les types de chariots de manutention.

Technologie et stabilité des engins de chantier :

- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes,
- Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle,
- Connaître les facteurs d'instabilité des engins

Exploitation des engins de chantier :

- Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir

Circulation des engins de chantier :

- Connaître les règles de circulation applicables aux engins de chantier

Fin de poste – maintenance :

- Connaître les opérations de fin de poste - maintenance

PRATIQUE

Prise de poste et mise en service :

- Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter.
- Procéder à une vérification visuelle de l'engin.
- Identifier les niveaux et les appoints journaliers
- Accéder au poste de conduite en sécurité (règle des 3 points d'appui)
- Effectuer les opérations nécessaires (réglages, nettoyage) pour assurer la visibilité depuis le poste de conduite
- Effectuer le réglage du siège (position et suspension)
- Démarrer l'engin en respectant le mode opératoire prescrit
- Vérifier le bon fonctionnement des organes de service et des différents indicateurs du tableau de bord
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Identifier la position de l'issue de secours et savoir expliquer sa mise en œuvre

Conduite et circulation :

- Circuler à vide et en charge, en marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage, selon le parcours de test défini

Travaux de base :

- Charger une unité de transport (CH)
- Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock (CH)
- Réaliser une tranchée (CP)

Opération de levage (CP)

Fin de poste / maintenance